



Le pâturage hivernal et le bien-être animal

Avec une ressource fourragère suffisante, les brebis sont en meilleur état à l'herbe qu'en bergerie en fin d'hiver. Par ailleurs, elles ne souffrent pas davantage de problèmes sanitaires.

Bien-être animal : que dit la réglementation ?

C'est le principe des 5 libertés qui sert de référence, c'est-à-dire : ne pas souffrir de faim ni de soif, ne pas souffrir de contrainte physique grâce à des zones d'abri et de repos, être indemne de douleur et maladies, avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux, être protégé de la peur. Par ailleurs, il n'y a pas de réglementation spécifique en matière de bien-être animal à ce jour en élevage ovin contrairement à la production de veaux, porcs ou volailles.

Une étude réalisée au cours de l'hiver 2015

De janvier à mars 2015, des indicateurs de bien-être animal ont été testés sur 1 380 brebis de race Romane, la moitié d'entre elles étant en bergerie, l'autre moitié au pâturage. Au total, 46 élevages étaient concernés par ce projet conduit par l'Institut de l'Élevage, le CIIRPO et l'INRA.

© Photo: CIIRPO



Ces résultats ont été obtenus avec des brebis qui disposaient de suffisamment d'herbe et d'eau

Des brebis en meilleur état corporel

Afin d'évaluer le niveau d'alimentation des animaux, le critère d'évaluation retenu est la note d'état corporel. La comparaison des lots de brebis à l'herbe ou en bergerie en fin d'hiver met en évidence un meilleur état corporel pour celles qui pâturent (tableau ci-dessous). En effet, la proportion de brebis maigres est alors inférieure.

Le nombre d'incisives manquantes est également enregistré, une mauvaise dentition (surtout le défaut d'incisives) pouvant être à l'origine d'amaigrissement, particulièrement au pâturage.

Des toisons propres et sèches

L'humidité intérieure et extérieure de la toison est un indicateur de la qualité de l'environnement de l'animal aussi bien en bergerie qu'au pâturage. En effet, la laine a un rôle de thermorégulation que les températures soient basses ou élevées. Lors d'épisodes pluvieux, les brebis présentent une toison humide à l'extérieur comme cela peut être le cas dans une bergerie qui présente des problèmes d'ambiance. Mais aucun cas d'humidité de la toison en contact de la peau n'a été observé, au pâturage ou en bergerie dans cette étude (tableau ci-dessous).

LES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE CONCERNANT L'ALIMENTATION ET LE LOGEMENT

| Mode d'alimentation | Au pâturage | En bergerie |
|---|-------------|--------------------|
| Nombre d'élevages | 20 | 26 |
| Nombres de brebis suivies au total | 600 | 780 |
| Brebis maigres (note < 2) ¹ | | |
| - en début d'hiver | 18 % | 10 % |
| - en fin d'hiver | 4 % | 11 % |
| Humidité de la laine | | |
| - extérieur | 52,9% | 1,7% |
| - au contact de la peau | 0 % | 0 % |
| Propreté des flancs (brebis très sales) | Aucune | Dans 5 élevages/26 |

¹ Notation de 0 à 5, de très maigre à très grasse

Source : Institut de l'Élevage, CIIRPO, INRA 2015

Dedans ou dehors : peu de problèmes de santé

Peu de problèmes de santé ont été observés dans cette étude, que les brebis soient alimentées au pâturage ou en bergerie (tableau). De plus, aucune différence n'a été mise en évidence entre les deux modes de conduite.

Les résultats de cette étude en résumé

- En fin d'hiver, les brebis sont en meilleur état corporel au pâturage qu'en bergerie
- Le pâturage hivernal ne pose pas de problème de santé majeur de type boiterie, problèmes respiratoires...

LES INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE CONCERNANT LA SANTÉ

| Problème de santé (en % des brebis suivies) | Pas de problème | Avec un problème mineur ou majeur |
|--|----------------------|--------------------------------------|
| Mode d'alimentation | Pâturage ou bergerie | |
| Nombre d'élevages | 46 | |
| Nombres de brebis suivies au total | 1380 | |
| Boiteries | 90,9 % | 9,1 % |
| Ecoulement nasal | 96,7 % | 3,3 % |
| Ecoulement oculaire | 99,6 % | 0,4 % |
| Respiration entravée | 99,9 % | 0,1 % |
| Propreté de l'arrière train | 43,5 % | 56,5 % |
| Blessures légères | 99,8 % | 0,2 % |
| Blessures graves | 100 % | 0 % |

Source : Institut de l'Élevage, CIRPO, INRA 2015

© Photos : CIRPO



Les brebis au pâturage en fin d'hiver présentent un meilleur état corporel que celles en bergerie



La toison joue parfaitement son rôle d'isolant, y compris dehors en hiver

Fiche réalisée avec la
collaboration d'Anne Aupiais
(Institut de l'Élevage) et
Marie Madeleine Mialon (INRA)

Pour en savoir plus
www.idele.fr et www.inn-ovin.fr



FICHES TECHNIQUES : « Des indicateurs pour évaluer le bien-être des brebis »

VIDÉO : « Évaluer l'état corporel des brebis »

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
www.inn-ovin.fr / www.idele.fr

10/2015. Document réalisé avec le soutien financier de :





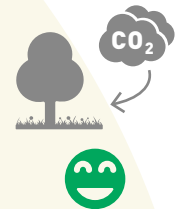
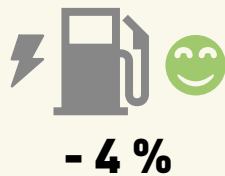
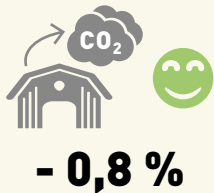
LA FILIÈRE OVINE
RECRUTE

INFO 2019

LE PLUS
ENVIRONNEMENTAL

Faire pâturer des brebis en hiver

Quels bénéfices environnementaux et économiques ?



Quels impacts par rapport à un hivernage en bergerie ?

→ La valorisation de surfaces en herbe contribue à réduire en particulier le recours aux fourrages conservés, pour une partie du troupeau.

→ Les prairies sont un atout dans la compensation des émissions de gaz à effet de serre par le stockage de carbone et contribuent à maintenir de la biodiversité.

→ Des brebis à la pâture, c'est moins de carburant consommé pour la distribution de l'alimentation et moins de fumier à gérer, donc moins d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie.

→ Grâce à un coût de ration plus faible, un gain de 6 €/brebis est permis.



RÉSULTATS OBTENUS :

- sur la base d'un pâturage hivernal pour 20 % des brebis,
- en comparaison d'une ration en bergerie avec du foin de graminées de qualité moyenne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Document "Élevage ovin - Adopter des pratiques bonnes pour l'environnement".

Ces résultats sont issus du projet KITINDIC, réalisé dans le cadre du programme Inn'Ovin et financé par INTERBEV



Le CIIRPO

